

« Rezofam, la création d'un réseau de femmes bénévoles dans les quartiers »
St-Herblain (44)

Maire : Charles GAUTIER

Objectifs

Dans les quartiers éclatés de la ville, organiser un réseau de femmes bénévoles à l'écoute des problèmes de la population et capables de servir de relais aux institutions et associations spécialisées.

Démarche et contenu

En 2001 le Conseil Municipal a nommé une Adjointe déléguée au droit des femmes pour encourager l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

En 2003 les associations et les institutions spécialisées (les services municipaux, les maisons de quartiers, le C.I.D.F, la maison de la Justice et du Droit, le Centre A.F.P.A, le Foyer Résidence Soleil) ont associé des groupes de femmes militantes à leurs actions.

L'organisation de rencontres a fait apparaître :

- des sujets récurrents, notamment la relation Parents/Enfants et la détresse de certains parents
- la volonté des femmes de s'impliquer dans la vie citoyenne
- leur souhait d'une organisation pour rompre leur isolement

De là est née l'idée de créer **Rezofam**.

La première étape a été l'organisation, en mars 2004, d'un rallye qui a réuni 100 participantes. Des équipes de quatre femmes, d'âge, de quartiers, de culture et de niveau social différents, se sont parfaitement entendues et organisées pour résoudre les énigmes qui leur étaient posées (je me loge, je me marie, j'inscris mes enfants à la crèche, à l'école, aux loisirs, je divorce, quels sont mes droits, qui peut m'aider ?, je cherche du travail, je veux me reconvertir, que faire ?...).

Lors de la réunion de bilan, fin avril, les femmes ont manifesté la volonté de poursuivre la mise en place de Rezofam pour organiser des actions communes :

- l'édition de l'annuaire de Rezofam afin qu'elles soient en mesure de se contacter en cas de besoin
- la préparation d'une valise pédagogique avec des fiches pratiques sur l'ensemble des problèmes qui peuvent se poser,
- l'organisation de soirées-débats sur des sujets de société.

Budget

Coût du rallye : 13 853 € (4 000 € dans le cadre du contrat ville 2003)

Cette manifestation sera renouvelée en 2005, en conservant la mixité des équipes pour permettre de se rencontrer à des femmes qui, sans cela, n'auraient eu aucune chance de se côtoyer.

Contact

Claudie PANIER. Service parentalité et droit des femmes

Tél : 02 28 25 27 48 Fax : 02 28 25 27 01 Courriel : claudie.panier@saint-herblain.fr